PARIS (MPE-Média) - Le tribunal de commerce de Strasbourg a annoncé le 7 novembre dernier le renvoi de sa décision concernant le projet de reprise d'ASCOVAL Saint-Saulve par la société franco-belge ALTIFORT au mardi 12 décembre, après présentation d'un nouveau plan de reprise par ce groupe, sans recours à un financement de Vallourec qui bénéficie du soutien de Bercy et de BPI France.

A suivre dans nos prochaines éditions, voir aussi via:

http://www.mpe-media.com/index